

**LE CENDRE**

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 29 avril 2021.

Date de la séance : 5 mai 2021 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 25

Absents avec procuration : 3

Absent : 1

**Présents** : Mme Jacqueline BOLIS - M. Damien BONJEAN - Mme Sandrine BONNET  
- MM. Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Ludovic DEPLAGNE  
- Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND  
- Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU  
- Adrienne LIBIOUL - M. José MAGALHAES - Mmes Christel MARCHENAY  
- Aurélie MEJEAN-LAIPAIRE - M. Pierre MESURE- Mme Valérie MONTEIRO  
- M. Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP  
- MM. Bruno PONTRUCHER - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET  
- Mme Karine SOUCHAL.

**Absents avec procuration** : M. Nicolas BERNARD procuration à Mme Jacqueline BOLIS - M. Jean-Paul PRESLE procuration à M Hervé PRONONCE - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à Mme Adrienne LIBIOUL.

**Absent** : Mme Nastascia ACCOT.

**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.

**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.

N°21/05/05/005

**OBJET : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon (SIAVA) - Rapport Prix Qualité Service 2020.**

Conformément aux dispositions de l'article L2224-5 modifié par la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016, Monsieur MORIN présente au conseil un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

S'agissant du service de l'assainissement, les compétences se répartissent entre le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon (SIAVA), qui gère l'épuration de l'eau et les réseaux collecteurs principaux, et la commune qui est propriétaire des réseaux secondaires.

Monsieur MORIN présente aux conseillers le rapport d'activité du SIAVA pour l'année 2020 et précise qu'il sera mis à la disposition du public en mairie pendant un mois.

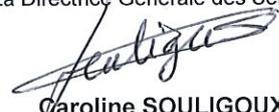
**PREND ACTE**

**POUR EXTRAIT CONFORME.**

Le Maire,



**Hervé PRONONCE**

<b>ACTE EXECUTOIRE</b>	
Publié le	<i>12 mai 2021</i>
Reçu en préfecture le	<i>12 mai 2021</i>
La Directrice Générale des Services,	
	
Caroline SOULIGOUX.	